

Proposition des ONG françaises

G8 Muskoka - 25 et 26 juin 2010

G20 Toronto - 26 et 27 juin 2010

Juin 2010



Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement - est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 130 ONG, dont une centaine *via* six collectifs (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD assure une double mission d'appui à la professionnalisation des ONG françaises et de représentation de leurs positions auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.

Elle développe des services de veille, de diffusion d'information, de conseil et de formation. Elle gère un fonds paritaire de cofinancement d'expertises externes sur les différents aspects de la performance organisationnelle et institutionnelle pour les ONG. Enfin, elle anime des commissions de travail thématiques composées de ses membres, mobilisées sur des enjeux majeurs de la solidarité internationale.

www.coordinationsud.org

Ce texte a été rédigé par les commissions de Coordination SUD suivantes :

Commission Aide publique au développement et financements innovants

Rédacteurs principaux : CCFD-Terre solidaire, Oxfam France

Commission Santé et développement

Rédacteurs principaux : Médecins du Monde, Oxfam France, Équilibres et populations, Action for Global Health et Planning familial.

Commission Agriculture et alimentation

Rédacteurs principaux : Oxfam France, CCFD-Terre solidaire



Préambule

A la fin du mois de juin, le gouvernement français sera de nouveau réuni avec les grands dirigeants de ce monde pour prendre des décisions majeures dans le cadre de deux sommets successifs du G8 et du G20. Plus encore qu'en 2008, les enjeux sont d'importance capitale et le monde entier aura les yeux dirigés sur ces forums de haut niveau. En effet de nombreux pays vivent de nouveau une tourmente financière qui fait suite à la crise de 2008, fragilisant les budgets nationaux, creusant les déficits, obligeant à des mesures d'austérité que les populations devront payer. Or la crise financière de 2009 a déjà fait basculer 65 millions de personnes de plus dans la pauvreté¹, quand 100 millions avaient déjà glissé entre 1990 et 2005 en dessous du seuil de un dollar par jour. Nos pays occidentaux aussi en ont souffert, la dernière étude de l'INSEE ²montre ainsi que 13,4% de la population française vit sous le seuil de pauvreté.

D'autres défis attendent aussi nos pays.

La revue à 2/3 parcours des OMD en septembre par l'assemblée générale des Nations unies montrera que le constat est alarmant sur le retard pris. Si le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 83% à 88% de 2000 à 2007, il reste 72 millions de jeunes qui n'ont pas accès à toute forme d'éducation et deux cents millions qui sont obligés d'étudier dans des conditions éprouvantes ; la mortalité des enfants de moins de cinq ans reste encore très élevée (elle est passée de 12,6 millions de décès en 1990 à 9 millions en 2007)³ et la faim a progressé, avec le triste record d'un milliard de personnes concerné. Enfin la discrimination femmes-hommes reste dramatique, avec la persistance générale des inégalités en droits, et en particulier des écarts d'accès au capital, au travail et à des salaires équivalents aux hommes, toujours aussi importants. La France doit respecter ses engagements pris en 2000 lorsqu'elle a signé la déclaration du millénaire et, de ce fait, son soutien à la réalisation des OMD.

Concernant le climat, beaucoup reste à faire après la conférence des parties à Copenhague et le G20 peut être une occasion d'avancer sur les divergences existantes. Notamment, des mesures concrètes doivent être prises concernant les engagements promis en matière de financements précoces, et des pistes explorées pour la réallocation des subventions aux énergies fossiles vers des énergies renouvelables.

Face à ces défis, des réponses existent, il ne tient qu'à la volonté politique de la France et des autres pays du G8 et du G20 de les mettre en avant. De façon transversale, il s'agit de :

1. Concrétiser les promesses en matière de financement, et faire suite aux engagements concernant l'aide publique au développement (APD) et l'accès universel aux services de traitement et prévention du sida pris lors du sommet du G8 de Gleneagles en 2005, mais aussi lors de celui de Heiligendam en 2007 concernant l'Afrique (25 milliards de dollars par an), de celui de L'Aquila en 2009 (20 milliards de dollars pour la sécurité alimentaire), et du G20 de Pittsburgh en 2009 (30 milliards de dollars pour le climat). Coordination SUD compte aussi sur les efforts annoncés au G8 de Huntsville pour une nouvelle initiative santé. Mais il faut aussi impérativement avancer sur les moyens nécessaires, notamment *via* les financements innovants en mettant en place des taxes sur les transactions financières. Tous ces éléments seront développés dans les chapitres suivants.

2. L'effort de transparence et de redevabilité devrait aussi être poursuivi. Ces engagements doivent être des financements additionnels et non des sommes déjà allouées dans les différents budgets et simplement agglomérées. Les rapports des experts à cet effet montrent la difficulté de la traçabilité des fonds, liée aux différences de monnaies, de calendriers d'engagements et de réels déboursements, mais l'obstacle n'est pas insurmontable si une méthodologie consistante est adoptée et si le groupe d'experts travaille avec du temps bien en amont des sommets. Pour être crédibles, leurs noms devraient être rendus publics et leurs recherches se faire en partenariat avec de larges panoplies d'acteurs et institutions.

¹ Banque mondiale : « Global economic Prospects » 2010

² Insee, revenu et patrimoine des ménages, 2 avril 2010.

³ Rapport du secrétaire général des Nations Unies sur les OMD, 12 février 2010

L'OCDE pourrait aussi être mandatée pour suivre et évaluer les déboursments des pays donateurs, décomposés selon le système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD de l'OCDE. En termes de redevabilité, le rôle des parlements des pays des G8-G20 est essentiel. La qualité de l'information constitue un préalable indispensable à un contrôle démocratique. Coordination SUD attend des pays des G8-G20, et de la France en particulier, qu'ils rendent compte à la représentation nationale et que le suivi des engagements pris lors des sommets des G8 et G20 fasse l'objet de débats annuels au Parlement.

3. L'efficacité de l'aide demande à être largement améliorée :

- avec des priorités accordées à certains volets de base et au plus près des populations, comme le soutien à l'agriculture paysanne ou le renforcement des personnels de santé et d'éducation ;
- avec la construction de partenariats respectueux des processus et de la vie démocratiques de chaque pays, fondés sur une égalité des partenaires et la maîtrise des politiques publiques et stratégies de développement par les pays bénéficiaires de l'aide. Ceci passe en particulier par une approche participative, le partenariat étant ouvert à l'ensemble des acteurs (société civile, autorités locales, secteur privé, etc.) et non seulement l'État ;
- en s'assurant de disposer d'une palette d'instruments financiers et de modalités de mise en œuvre de l'aide la plus large possible, afin d'être en mesure de fournir un appui adapté au contexte économique, social, culturel et aux attentes des populations. Il faut veiller à éviter la création et la multiplication d'unités parallèles de gestion pour chaque programme qui concurrence les services techniques des gouvernements et leur prennent leurs meilleurs ressources humaines. Pour cela, le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs est primordial : État et administrations, institutions publiques telles que le Parlement ou la cour des comptes, organisations de la société civile, collectivités locales, etc.
- en s'engageant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques (coopération, politique étrangère, commerciale, etc.) afin qu'elles ne contredisent pas les stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités définies par chaque pays.

Dans les annexes sont présentées les principales recommandations de Coordination SUD sur les thématiques qui sont – ou pourront être - à l'ordre du jour du G8 et du G20. Coordination SUD regrette qu'un nombre important de sujets clés ne semble pas à l'agenda. C'est le cas, notamment, de la lutte contre l'opacité financière et la fuite des capitaux des pays du Sud, ou encore de la régulation des entreprises multinationales et des industries extractives.

Enfin, la France a à cœur l'évolution de la gouvernance mondiale. À ce sujet, les ONG interrogent la légitimité de ces sommets G8 et G20 constitués de façon ad hoc et autoproclamés. Si la mise en place du G20 a permis un élargissement vers les pays émergents, cette réforme n'est pas suffisante pour atteindre une gouvernance mondiale juste et équitable.

Financement du développement : la nécessité de taxes sur les transactions financières

En 2010, la crise financière déclenchée en 2008 s'est poursuivie avec l'attaque des marchés financiers contre l'euro en général et ciblant certains États en particulier. Des plans de stabilité ont dû être mis en place en Europe impliquant des moyens colossaux et obligeant les États à mener des politiques d'austérité pour faire face à l'ampleur des déficits publics. Les citoyens de tous les pays du monde continuent à en être les premières victimes. Cela rappelle, si cela est encore nécessaire, l'urgence d'instaurer des mécanismes de régulation des marchés tout autant que de lever de nouveaux financements innovants pour faire face aux enjeux mondiaux de stabilité financière, de développement et d'environnement.

ENGAGEMENTS PRÉALABLES DES G8 - G20 ET DE LA FRANCE

Lors du sommet de Pittsburgh de septembre 2009, le Président de la République française, Nicolas Sarkozy, s'était engagé publiquement pour une taxation des activités spéculatives, avec une proposition à deux entrées, l'une pour créer des financements innovants, l'autre pour dissuader la spéculation. La France avait ainsi montré qu'elle continuait à vouloir jouer un rôle moteur dans ce domaine. Depuis, le sujet progresse dans l'agenda international avec des avancées notoires en termes d'études de faisabilité et de déclarations politiques. Ainsi en mai 2009, sous l'impulsion du ministre français des Affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner, a été mis en place un panel d'experts internationaux de haut niveau pour étudier la faisabilité opérationnelle, juridique et politique des diverses options de taxes sur les transactions financières. Le rapport qui sortira prochainement lèvera les diverses interrogations techniques et proposera des pistes concrètes de mise en œuvre. Le pré rapport du FMI du 20 avril 2010 à destination du G20, demandé plus particulièrement par la France et l'Allemagne à Pittsburgh, se prononce lui en faveur de plusieurs types de taxes : sur les risques excessifs (Financial Stability Contribution), sur les profits et rémunérations du secteur financier (Financial Activities Tax), et sur les transactions financières.

Suite au souhait de la chancelière allemande, Angela Merkel de mettre cette question des taxes à l'ordre du jour du G20 à Toronto, Coordination SUD pense que la France doit se positionner aussi fortement dans le même sens, préparant ainsi sa présidence des sommets du G8 et du G20, en 2011. Elle doit mettre toute sa force diplomatique pour convaincre ses homologues du G20, mais aussi de l'Europe qu'il est nécessaire de prendre des mesures historiques pour faire face aux enjeux mondiaux tout autant qu'à la crise financière.

RECOMMANDATIONS

Les ONG françaises demandent à la France et aux États du G20 de Toronto de :

- **Mettre en place une taxe sur les transactions financières.** À minima la France doit convaincre ses partenaires européens (notamment au sein de l'Eurogroupe) d'instaurer une première taxe sur les transactions de change.
- **Utiliser les revenus levés par cette nouvelle forme de fiscalité internationale pour répondre à des besoins internationaux** concernant les OMD, le développement en général et le climat.
- **Demander un plan de travail au FMI**, avec échéances précises, afin d'étudier toutes les possibilités de taxation du secteur financier et des transactions financières, notamment celles à effet régulateur, en regardant au-delà des intérêts uniquement nationaux et en considérant l'ampleur de la crise et des pertes financières depuis 2008.
- **Mettre en place ou renouveler l'impôt sur les profits et rémunérations des traders et des banques.** En cela, Coordination SUD se félicite que la France ait mis en place cette taxe sur les bonus des traders en 2009 *via* la loi de finance rectificative de 2010 et lui demande de la prolonger sur les bonus des années suivantes.

Ces positions sont portées par les ONG membres de la commission APD et financements innovants Réfèrent : Mathilde Dupré, CCFD-Terre solidaire, m.dupre@ccfd.asso.fr Secrétariat Coordination SUD : Nathalie Dupont, dupont@coordinationsud.org
--

Santé mondiale : améliorer la santé maternelle et infantile

Les objectifs du millénaire relatifs à la santé de la mère et de l'enfant (OMD 4 et 5) accusent aujourd'hui le plus grand retard. Malgré une diminution des taux de mortalité maternelle et infantile, les progrès enregistrés sont encore beaucoup trop lents. Chaque année, plus de 350 000 femmes perdent la vie en raison de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. Près de neuf millions d'enfants meurent avant l'âge de cinq ans de maladies qui auraient pu être facilement soignées ou évitées (diarrhée, pneumonie, paludisme, malnutrition, etc.).

Alors que cinq ans seulement nous séparent de l'échéance de 2015, la communauté internationale doit réagir dès maintenant et passer à la vitesse supérieure. L'adoption d'un plan d'actions pour la réalisation des OMD 4 et 5 est aujourd'hui une nécessité. De ce point de vue, Coordination SUD se félicite de l'intention du Canada de lancer lors du G8 une nouvelle initiative en faveur de la santé materno-infantile et invite la présidence canadienne à inscrire explicitement cette initiative dans la continuité des engagements déjà pris en la matière, en particulier dans le cadre du Consensus global pour la santé de la mère et de l'enfant. Plus généralement, cette initiative doit obligatoirement s'inscrire dans une perspective de promotion des droits humains comme condition nécessaire à l'atteinte des OMD dans leur totalité, et des OMD santé en particulier. Il est en effet évident que sans réduction des inégalités socialement construites entre les femmes et les hommes, celles-ci continueront éternellement à souffrir, en matière de grossesse et d'accouchement, des quatre « trop » qui font le lit de la morbi-mortalité maternelle : trop tôt, trop rapprochés, trop fréquents et trop tard.

RECOMMANDATIONS

Les ONG françaises demandent à la France et aux États du G8 de Muskoka :

- **Une référence explicite au Consensus global sur la santé materno-infantile⁴.** Lors du Sommet de L'Aquila en 2009, les pays du G8 ont approuvé le consensus global sur la santé materno-infantile, s'engageant ainsi à promouvoir une série d'interventions en faveur de la santé de la mère et de l'enfant. Coordination SUD demande que l'initiative canadienne réaffirme clairement ce consensus global et propose un plan d'action concret visant la mise en œuvre effective des mesures déjà identifiées l'an passé. Des objectifs précis et mesurables ainsi qu'un processus de suivi régulier des engagements devraient faire partie du plan d'action.
- **Un plan d'action intégrant les soins obstétricaux d'urgence.** Si le consensus global souligne la nécessité d'investir dans des services de qualité comprenant les soins obstétricaux d'urgence, ces derniers ne figurent pas dans la liste d'interventions identifiées lors de la réunion des ministres du Développement du G8 à Halifax le 28 avril 2010. La prise en charge des complications obstétricales est pourtant un aspect majeur de la lutte contre la mortalité maternelle. Le renforcement des services obstétricaux d'urgence est une priorité et doit être intégré dans le plan d'action du G8.
- **Réintégrer l'avortement légal dans l'initiative canadienne.** Alors que le Canada a clairement manifesté son intention d'exclure l'avortement de son initiative, la France et les autres pays du G8 doivent faire pression auprès de la présidence canadienne afin qu'elle accepte de revoir sa position sur ce point. Chaque année, près de 70 000 femmes meurent suites aux complications d'un avortement à risque. Cela représente près de 20% des décès maternels à travers le monde. L'absence de référence aux services d'avortement légal et sécurisé dans le plan d'action du G8 marquerait un recul très regrettable vis-à-vis des engagements obtenus jusqu'à maintenant (par exemple lors de la conférence internationale du Caire en 1994⁵ ou plus récemment dans le cadre du Consensus global sur la santé materno-infantile) et constituerait par ailleurs une faille importante dans la stratégie de lutte contre la mortalité maternelle. Il va enfin de soi que dans les pays où il n'est pas légal, l'avortement n'en demeure pas moins un grave problème de santé publique. Il est essentiel que les autorités

⁴ http://www.who.int/pmnch/topics/part_publications/2009_mnchconsensus/fr/index.html

⁵ Conférence internationale sur la population et le développement des Nations Unies, 1994, Le Caire : « Dans les circonstances où l'avortement n'est pas contraire à la loi, l'avortement doit être sans risques. Dans tous les cas, les femmes doivent pouvoir accéder à des services de qualité, en mesure de gérer toute complication découlant de l'avortement. »

nationales prennent en charge les conséquences de cette pratique d'autant plus à risque qu'elle est illégale.

- **Investir massivement dans les ressources humaines en santé.** L'absence de personnels soignants qualifiés représente sans aucun doute le premier obstacle à l'atteinte des OMD 4 et 5. Plus de quatre millions de professionnels de santé supplémentaires seraient nécessaires pour répondre aux besoins de la population des pays en développement, dont 350 000 sages-femmes. Lors des précédents sommets du G8 à Toyako (2008) et de L'Aquila (2009), les États membres ont largement souligné la nécessité d'agir pour endiguer la pénurie de personnels soignants. Ses déclarations d'intention doivent désormais se traduire en engagements concrets à travers l'adoption d'un plan d'urgence précis et chiffré en faveur de la formation, du recrutement et de la fidélisation des professionnels de santé. Pour financer ce plan et comme préconisé par l'OMS, Coordination SUD demande que les pays du G8 s'engagent à consacrer au moins 25% de leur APD santé au renforcement des ressources humaines. Coordination SUD demande également aux pays membres du G8 d'inscrire leur démarche dans le droit fil de celle entreprise par les ministres de la Santé de 29 pays africains réunis en conférence en Éthiopie le 2 juillet 2009, qui ont lancé un « Appel à l'action d'Addis Abéba sur les ressources humaines pour la survie de la mère et du nouveau-né, incluant le transfert/partage des tâches pour les soins obstétricaux et néonataux d'urgence » aux chefs d'États de l'Union africaine.
- **Soutenir l'accès gratuit aux soins de santé primaires pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.** Pour des millions de ménages à travers le monde, l'obligation de payer pour accéder aux services de santé représente une barrière souvent infranchissable, les privant du bénéfice de soins de santé essentiels. À l'instar des engagements pris lors du Sommet de L'Aquila en 2009, le G8 doit clairement réaffirmer son intention d'œuvrer en faveur de la levée des barrières financières. Plus spécifiquement, Coordination SUD demande que les pays du G8 s'engagent à appuyer techniquement et financièrement tous les États qui ont récemment fait le choix d'introduire des politiques d'exemption de paiement, en particulier pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.
- **Des engagements financiers à la hauteur de l'enjeu.** Le consensus global sur la SMNE a estimé que la réalisation des OMD 4 et 5 nécessiterait de mobiliser 30 milliards de dollars supplémentaires entre 2009 et 2015 pour des interventions ciblées. Comme le rappelle le Secrétariat général des Nations unies, il faut ajouter à ces besoins spécifiques la nécessité d'investir de manière transversale pour le renforcement des systèmes de santé. Au total, ce sont 20 milliards de dollars supplémentaires qui sont requis tous les ans pour progresser vers la réalisation des OMD 4 et 5. Si l'ensemble des acteurs (pays à faible revenu, pays donateurs, bailleurs multilatéraux, etc.) doivent participer à l'effort pour combler cet écart financier, les huit pays les plus riches de la planète doivent donner l'impulsion et montrer l'exemple. Coordination SUD demande qu'à l'occasion du Sommet de Muskoka, les pays du G8 s'engagent collectivement à accorder 10 milliards de dollars supplémentaires au secteur de la santé. Cette augmentation comprendra notamment au moins le doublement de l'aide allouée spécifiquement aux programmes de santé maternelle et infantile. Cette contribution devra être additionnelle et ne pas se faire au détriment d'autres secteurs. Coordination SUD demande également qu'à l'occasion du Sommet de Muskoka, la France s'engage à augmenter significativement ses financements en faveur de la santé maternelle et de la planification familiale au niveau multilatéral – en particulier sa contribution au FNUAP - et bilatérale. La France devrait continuer à financer le fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme à hauteur suffisante car, au-delà de son impact sur l'OMD 6, ce fonds contribue aussi à l'atteinte de l'OMD 4 et de l'OMD 5. Les pays du G8 s'étaient d'ailleurs engagés en faveur de l'accès universel aux services de traitement et de prévention du sida en 2005, à Gleneagles. Plus globalement, Coordination SUD considère que les pays donateurs, et le G8 en particulier, devraient appliquer la recommandation de l'OMS de consacrer 0,1% de leur richesse nationale au financement de la santé dans les pays en développement.

Ces positions sont portées par les ONG membres de la commission Santé et développement.

Réfèrent: Nicolas Guihard, Médecins du monde, nicolas.guihard@medecinsdumonde.net

Secrétariat Coordination SUD : Gipsy Beley, beley@coordinationsud.org

Agriculture : améliorer la sécurité alimentaire mondiale

Les engagements de lutte contre la faim des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont en déroute. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes souffre de la faim, et la situation alimentaire mondiale continue de s'aggraver. L'ensemble des gouvernements doit tout faire dans les prochaines années pour diviser par deux le nombre de personnes touchées par la faim. À ce titre, un soutien coordonné et approprié aux programmes agricoles, de sécurité alimentaire et de nutrition, que les membres du G8 se sont engagés à financer aux niveaux national et régional est vital. Les pays développés doivent apporter leur juste part dans les ressources financières requises, non seulement pour respecter les engagements qu'ils ont pris (G8, Sommet des OMD, Sommet mondial de l'alimentation), mais aussi parce qu'ils sont parmi les premiers responsables de la situation actuelle. La mise en place des règles de politiques commerciales, agricoles, énergétiques (notamment à travers la promotion des agrocarburants), compte parmi les causes profondes de la crise alimentaire actuelle. La crise économique actuelle ne doit pas servir d'excuse pour abandonner les populations des pays du Sud à leur sort. Les pays développés peuvent trouver dès maintenant des ressources additionnelles, et ce non seulement dans leur budget malgré un contexte défavorable, mais aussi à travers des mécanismes financiers innovants tels la taxe sur les transactions financières (cf. texte correspondant).

DES AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES SUR LES ENGAGEMENTS DE L'AQUILA

Lors du Sommet du G8 de 2009 à L'Aquila, 13 pays donateurs se sont engagés à « augmenter substantiellement l'aide à l'agriculture et à la sécurité alimentaire » en annonçant 22 milliards de dollars sur une période de trois ans pour le soutien d'une « stratégie coordonnée et globale orientée vers le développement d'une agriculture durable ». Dans ce cadre, la France s'est engagée à consacrer 1,5 milliard d'euros sur trois ans à l'amélioration de la sécurité alimentaire mondiale. Coordination SUD salue cet engagement en faveur de l'agriculture et l'accent mis sur le soutien des plans nationaux et régionaux qui se concentrent sur les petits producteurs, en particulier les femmes, ainsi que l'effort de l'OCDE et des pays donateurs en termes de transparence des financements. Cependant, les promesses des pays donateurs et le mécanisme de contrôle actuel doivent être améliorés de manière significative afin de garantir la transparence et la responsabilité de chacun et afin d'assurer que l'Initiative de L'Aquila apporte un réel changement. A cette fin, les points suivants doivent être améliorés :

- **Les engagements financiers annoncés par la France à L'Aquila devraient être des financements comptabilisables au titre de l'aide publique au développement (APD)** selon les règles du système de notification des pays créanciers du CAD⁶ de l'OCDE. Cela implique notamment que ne soient comptabilisés que les engagements concessionnels nets. Or les financements déclarés par la France dans le cadre du processus de suivi de L'Aquila intègrent les engagements bruts de l'Agence française de développement (AFD), ainsi que des prises de participation dans le secteur privé.
- **Les financements annoncés par la France sont donc très largement octroyés sous forme de prêts aux États ou au secteur privé** (plus de deux tiers des engagements de l'AFD). La part des dons ne représente qu'une très faible part du soutien au secteur agricole des pays en développement. De ce fait, les financements de la France :
 - ne peuvent cibler les petits agriculteurs et les populations les plus vulnérables, qui sont pourtant la cible affichée politiquement. Ainsi en 2008, Nicolas Sarkozy soulignait l'importance que « *l'agriculture locale devienne une priorité absolue* » et la nécessité de « *mettre le paquet* » sur l'agriculture vivrière⁷ ;
 - ne peuvent bénéficier aux pays les moins avancés (PMA), pourtant les plus nécessiteux, mais qui souvent ne répondent pas aux critères d'éligibilité des prêts de l'AFD ;
 - ne peuvent pas soutenir les processus d'élaboration des plans agricoles et alimentaires dans les pays du Sud. Il est en effet impossible de mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités à travers des prêts. En conséquence Coordination SUD demande à la France d'augmenter la part de subventions dans les financements alloués à l'agriculture et la sécurité alimentaire, afin de pouvoir cibler les pays et les populations les plus vulnérables.

⁶ Comité d'aide au développement

⁷ Discours de Nicolas Sarkozy lors du Forum de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, le 3 juin 2008 à Rome

- **La France n'a pas respecté les objectifs qu'elle s'était fixé pour l'année 2009 (490 millions d'euros)**, et les prévisions de décaissement pour l'année 2010 ne laissent pas espérer un rattrapage, selon les informations dont nous disposons à ce jour et malgré l'inclusion de ces financements non-comptabilisables en APD. Il est indispensable que la France se donne les moyens financiers d'honorer ses engagements politiques d'ici à 2011. Ces financements doivent être comptabilisables en APD et alloués autant que possible sous forme de dons.
- **La France doit s'assurer que ses engagements s'orientent vers le développement d'une agriculture durable sur les plans sociaux et environnementaux**, dans la ligne de la Déclaration conjointe sur la sécurité alimentaire mondiale. Les interventions dans d'autres secteurs, tels que les infrastructures de transport, doivent être détaillées afin de démontrer l'existence de liens directs avec l'objectif d'amélioration de la sécurité alimentaire.

MISE EN ŒUVRE DES « PRINCIPES DE ROME »

En novembre 2009, tous les pays participants du Sommet mondial de l'alimentation qui s'est tenu à Rome ont convenu d'investir dans les plans définis par les pays ; de stimuler une coordination stratégique aux niveaux national, régional et mondial ; de s'efforcer d'adopter une approche globale de la sécurité alimentaire ; de veiller à ce que le système multilatéral joue un rôle prépondérant ; de garantir des engagements soutenus et substantiels dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, en mettant à disposition de manière rapide et fiable les ressources nécessaires, dans le cadre de plans et de programmes pluriannuels. Il est indispensable que la France participe activement à la mise en œuvre de ces « Principes de Rome » à travers les financements qu'elle délivrera à partir de 2010. En effet, si des financements supplémentaires sont nécessaires dans le secteur agricole et alimentaire des pays en développement, la manière dont l'aide est délivrée sur le terrain est tout aussi essentielle. Coordination SUD demande à la France de poursuivre ses efforts sur les points suivants :

- **De nombreux pays en développement sont en cours d'élaboration de leurs plans agricoles et alimentaire nationaux.** C'est le cas notamment des pays africains dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). S'il est nécessaire que ces plans puissent bénéficier des financements annoncés par le G8 à l'Aquila, il est essentiel que la France et les autres pays donateurs se positionnent en appui à l'élaboration de ces plans et disposent d'une flexibilité suffisante dans leurs interventions pour accompagner ce nouveau processus, qui est porteur d'un véritable changement dans la manière dont l'aide est délivrée sur le terrain. La France et les autres pays donateurs doivent également apporter un soutien à la société civile et notamment aux organisations de producteurs (soutien financier et de renforcement de capacités) afin d'assurer leur pleine participation à l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux.
- **L'amélioration de la coordination des interventions sur le terrain** est essentielle à la concrétisation de l'OMD concernant la lutte contre la faim. Malheureusement, les interventions des bailleurs de fonds sont encore souvent mises en œuvre à travers de multiples projets, généralement mal coordonnés entre eux et parfois peu cohérents avec les plans nationaux. Il est essentiel que les futures interventions de la France soient pleinement intégrées dans les plans et programmes nationaux ; mieux coordonnées avec les interventions des autres bailleurs de fonds, en favorisant notamment les revues et programmes communs.
- **Il n'existe pas au niveau global de mécanisme de coordination des financements alloués à l'agriculture et la sécurité alimentaire.** Un mécanisme de coordination au niveau global permettrait à la fois d'améliorer la redevabilité des États donateurs, l'identification des manques en matière de financement des plans nationaux et régionaux, et devrait contribuer à la rationalisation, la simplification et la réduction des coûts de transaction des pays en développement traitant avec les donateurs. La France, qui soutient la mise en place du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, devrait insister auprès des pays membres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour qu'il joue pleinement ce rôle de coordination financière au niveau global, et pour la création d'un mécanisme spécifique à cet effet.

Cette position est portée par les ONG membres de la commission Agriculture et alimentation.

Réfèrent : Jean-Denis Crola, Oxfam France, jdcola@oxfamfrance.org

Secrétariat Coordination SUD : Bastien Laigle, laigle@coordinationsud.org

Membres de Coordination SUD

4D Dossiers et Débats pour le Développement Durable
ACF Action contre la Faim
ACTED Agence d'Aide à la Coopération Technique Et au Développement
AeA Aide et Action
Agrisud International
AI Auteuil International
AIDES
AJGF Association des Jeunes Guinéens de France
AMD Aide Médicale et Développement
AMM Association Médicale Missionnaire
AOI Aide Odontologique Internationale
APDRA-F Association Pisciculture et Développement Rural en Afrique – France
ASI – Actions de solidarité internationale
Asfodevh Association pour la Formation en Développement Humain
Asmae Aide Socio-Médicale à L'Enfance
Aspal Association de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine
ATD Quart Monde
AVSF Agronomes et Vétérinaires sans frontières
Bioforce Institut Bioforce Développement
BSF Biologie Sans Frontières
CAGF - Coordination des Associations Guinéennes de France
Care France
CARI Centre d'Actions et de Réalisations Internationales
CBF Conseil des Béninois de France
CCE Conseil des Camerounais d'Europe
CCFD Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CEFODE Coopération et Formation au Développement
Ceméa Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives
CFSI Comité Français pour la Solidarité Internationale
CIDR Centre International de Développement et de Recherche
CIEDEL Centre International d'Etudes pour le Développement Local
CIFDDH Collectif des Ivoiriens de France pour la Démocratie et les Droits Humains

Cimade-service œcuménique d'entraide
 Comité Inter-Mouvements
 Auprès Des Evacués
CLONG-Volontariat
 Comité de Liaison des Organisations non Gouvernementales-Volontariat
CNAJEP Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
COLEIJ Collectif des Organisations de lutte contre l'Exclusion et pour l'insertion des Jeunes
Coordination d'Agén Calais
COSIM Normandie
COSIM Rhône Alpes
 Collectif des Organisations de Solidarités Internationales issues des Migrations de la Région Rhône Alpes
CRID Centre de Recherche et d'Information pour le Développement
DCC Délégation Catholique pour la Coopération
Défap - Service Protestant de Missions
Défi Education Sud
E&P Equilibres & Populations
Eau Vive
EEDF Eclairéuses Eclairéurs de France
Electriciens sans frontières
EMDH Enfants du Monde-Droit de l'Homme
EMI Entraide Médicale Internationale
Emmaüs International
Enda Europe
 Environnement, Développement, Action
Enfants & Développement
ESSOR Soutien Formation Réalisation
Ethnik
FAdM Fédération Artisans du Monde
FAP Fondation Abbé Pierre
FDH Frères des Hommes
FERT Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
FFMJC - Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture
FIA-ISM - Femmes Inter Associations Inter Service Migrants
FIAN France Food Information and Action Network
Fidesco

FNLL Fédération Nationale Léo Lagrange
FOJIM Forum de la Jeunesse issue des Migrations
FAP Fondation l'Abbé Pierre
FORIM Forum des Organisations de solidarité internationale issues des Migrations
France Libertés-Fondation Danielle Mitterrand
France Volontaires - AFVP
GERES Groupe d'Etude et de Recherche sur le Risque d'Exposition des Soignants
GESS RéCoSol France - Europe - Afrique
GRDR Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural dans le Tiers Monde
GREF - Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières
GRET - Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
Groupe Développement
Groupe initiatives
Guilde Européenne du Raid
Handicap International
HDF - Hetsika Diaspora France
HSF - Hydraulique Sans Frontières
I&C - Initiatives et Changement
IA - Inter Aide
ID - Initiative Développement
IDD - Immigration Développement Démocratie
IECD - Institut Européen de Coopération et de Développement
IFAID Aquitaine - Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement
Institut Belleville
Iram - Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement
ISF - Ingénieurs Sans Frontières
KDM - Kinésithérapeutes Du Monde
L'APPEL - L'appel au développement pour les enfants du monde
MADERA - Mission d'Aide au Développement des Economies Rurales en Afghanistan
Max Havelaar France
IdM - Médecins du Monde
Medair France

OLREC - Organisation Laotienne des Ressources Edifiées pour la Coopération
OPALS - Organisation PanAfricaine de Lutte contre le Sida
Ouest FraternitéOxfam
France - Agir ici
PACOF - Plateforme des Associations Congolaises de France
Partage
Peuple et Culture
Peuples solidaires
Plan France
PlanNet Finance
Planet Urgence
PoSf - Pompiers Sans Frontières
PRSF - Prisonniers Sans Frontières
Pso - Peuples Solidaires
RAME - Réseau des Associations Mauritanienne en Europe
Réseau Foi et Justice
Afrique-Europe
Ritimo - Réseau des centres de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale
Santé Sud
Samusocial International
SCD - Service de Coopération au Développement
Secours Catholique-Caritas France
SGDF - Scouts et Guides de France
Sherpa
Sidaction
SIF - Secours Islamique France
SIPAR - Soutien à l'Initiative Privée pour l'Aide à la Reconstruction
Solidarité Laïque
Solidarité SIDA
Solthis - Solidarité Thérapeutique et Initiatives contre le Sida
SPF - Secours populaire français
SSI - Samusocial International
Syfia International
TdHF - Terre des Hommes France
TDS - Tourisme & Développement Solidaires
Touiza Solidarité
UCJG - Union Chrétienne de Jeunes Gens
UCA - Union nationale des Centres sportifs de Plein Air
UGVF - Union Générale des Vietnamiens de France
UNMFREO - Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement

14, passage Dubail – 75010 Paris

Tél. 01 44 72 93 72 – Fax. 01 44 72 93 73

Contact : Nathalie Dupont, dupont@coordinationsud.org

www.coordinationsud.org

Avec le soutien de

